

AG 88

DIX ANS D'HISTOIRE

Il y a dix ans, le 7 mai 1978, à Saint Hyppolyte à Paris, naissait l'A.P.R.C. Association pour une Retraite Convenable. Cette naissance avait été préparée durant plus d'une année, par un "collectif nantais" (aidé par des normands de Caen) collectif dont les chevilles ouvrières furent nombreuses, mais dont les deux principales figures sont Roger ROBERT et Agathe BROSSET, présents parmi nous.

En effet, au cours de l'année 1977, plusieurs interventions décisives furent effectuées par ce collectif. Quelques-unes sont rappelées ci-dessous:

- contacts avec des députés et des sénateurs, afin que les "partis" ne soient pas oubliés dans les textes officiels.
- lettre à l'épiscopat le 22-06-77.
- Tract du 25-06-77 diffusé à 750 exemplaires qui provoqua plus de 120 réponses écrites.
- lettre du 27 septembre 77 adressée à Mgr Etchégaray, par Roger Robert.
- lettre-circulaire du 30 septembre 77 adressée à tous les amis connus susceptibles d'être intéressés par une action sur la retraite.
- nouvelles lettres du collectif le 23-11-77 et le 18-01-78.

Je ne cite que quelques exemples, pour montrer tout le travail effectué bien avant la naissance de l'A P R C.

C'est exactement le 2 janvier 78 que commence cette histoire de dix ans par la parution au Journal Officiel du 3 Janvier 78 de la Loi 74-4 du 2-01-78, instituant le régime de retraite des Cultes.

Le 10 avril 78, le collectif nantais lance un appel auprès des "partis" en vue de la constitution d'une Association.

Le 7 mai 78, l'A.P.R.C. est constituée, comme je le disais plus haut et est déclarée le 24 mai 78 (J.O. du 10-06-78) à la préfecture de Nantes puisque le siège de l'Association était fixé dans cette ville.

Le premier bureau élu par le Conseil d'Administration était constitué ainsi: Président: R. Robert, Vice-Président: P. Lautrey, Secrétaire: A. Brosset, Trésorière: Maris Foucher. La première réunion de ce Bureau eut lieu le 20 mai 78 à Nantes.

Buts de l'A.P.R.C.

- poursuivre l'étude et la défense des droits quant à l'assurance vieillesse et à l'assurance invalidité des hommes et des femmes qui déclarent avoir cessé leurs activités de ministres du culte ou de membres de congrégations religieuses, ainsi que de leurs ayant-droits.
- leur venir en aide par des renseignements et des conseils qu'ils solliciteraient ou qu'il leur serait nécessaire de connaître pour faire valoir leurs droits à l'assurance vieillesse et à l'assurance invalidité.
- l'objectif de l'APRC est le passage au Régime Général de la Sécurité Sociale de tous "les anciens ministres des cultes et membres des congrégations religieuses ayant cessé leur activité".

31 mai 78 R. Robert, A. Brosset, P. Lautrey représentant le Bureau de l'APRC rencontrent à Paris:

- Mr Moroselli, Directeur de la CAPA et de la MUTUELLE ST MARTIN, à Levallois
- Mr Delaneau, député à l'Assemblée Nationale et rapporteur de la Loi du 2 janvier 78.
- Me Doguet, au ministère du Travail, place Fontenoy, Direction de la Sécurité Sociale, chargée de la rédaction des décrets et arrêtés d'application de la Loi.

15 juin 78 Réunion avec le Groupe de Recherches en Pastorale Ouvrière (GREPO) en vue de faire connaissance avec un groupe étant intervenu en notre faveur auprès des autorités religieuses.

27 Juin 78 Envoi à la presse nationale d'un communiqué annonçant la création de l'APRC. .../...

9 septembre 78 Conseil d'Administration qui examine entre autres: les démarches effectuées auprès de Mr Moroselli, Mr Delaneau et de Me Doguet, les négociations à entreprendre, Qui ? Comment ?, Développement de l'Association.

29 Septembre 78 Première Rencontre avec les Autorités Religieuses, 106, rue du Bac à Paris, autorités qui reconnaissent ainsi la représentativité de l'APR pour discuter avec elles de ces problèmes de retraite. Participaient à cette réunion, du côté épiscopat: Mgr Vilnet, le Père Brohan secrétaire de l'Episcopat, Mr Moroselli, le Père Vénard (religieux) et Soeur Cécile Brousselle (religieuses) et du côté APRC: R. Robert, P. Lautrey, A. Brosset, C. Bertin et Jean Devanne. Il n'est pas possible d'entrer dans les détails de la discussion, mais on peut dire rapidement: que le dialogue était ouvert et que l'APRC avait maintenu sa position consistant à calculer la retraite sur ce que perçoit réellement un prêtre resté en activité de ministère (Smic).

Décembre 78 Mise au point du premier dépliant d'information intitulé: " Ta retraite.... L'APRC s'en préoccupe "

RESUME DES PRINCIPAUX EVENEMENTS DE 1978

- Constitution de l' Association.
- Mise en place de ses réseaux régionaux.
- Obtention de la représentativité auprès des pouvoirs civils et religieux
- Interventions auprès des pouvoirs publics pour que les "partis" ne soient pas exclus de la Loi et de ses Décrets d'application.
- Mise en route auprès de l'Episcopat de la Garantie de Ressources.

L'année 1979 est fertile en interventions et événements de toutes sortes.

19 janvier 79: Question écrite au Ministre de la Santé par Mr Claude EVIN, député P.S. de la Loire Atlantique.

30 janvier 79: Rencontre du Bureau avec Mme CHAUVET du Cabinet de Mme VEIL, au ministère. Il lui est demandé que les décrets d'application de la Loi du 2-01- prennent en compte la situation des "partis". Promesse de transmettre à Mme VEIL.

23 mars 79: Nouvelle rencontre avec les autorités religieuses, 106, rue du Bac à Paris, portant essentiellement sur la discussion de la mise en place de la Garantie de Ressources. Refus de la proposition de l'APRC. Le C.R. de cette rencontre a été mis au point, en commun avec les autorités religieuses, lors d'une nouvelle réunion le 18 avril 79.

31 mars 79: Participation de l'APRC à l'Assemblée Générale de l'APSECC à St Denis.

13 mai 79: ASSEMBLEE GENERALE DE l'APRC au 46, rue de Romainville Paris 20°. La presse avait été invitée, mais s'était très peu déplacée. Bureau inchangé, C.A. renouvelé en partie. C'est au cours de cette assemblée que le problème du "Rachat" s'est posé. L'A.G. ne l'a pas mis dans ses orientations, car il s'agissait de mesures individuelles et partielles, du fait que beaucoup n'avaient été ni enseignants, ni hospitaliers. Cependant, à la demande de l'A.G., Claude et Michèle Bertin acceptèrent de suivre cette question, en parallèle et c'est ainsi que le 15 mai 79, des précisions concernant les modalités de rachat furent diffusées à chaque correspondant régional par C. Bertin.

22 mai 79: Article paru dans le Monde sous la signature d'Alain WOODROV. Cet article prenait en compte le Communiqué de Presse diffusé par l'APRC suite à l'A.G. du 13 mai 79.

Juin 79 : La date de forclusion pour le rachat étant fixée à fin juin, des interventions sont faites par P. Lautrey auprès du Pasteur Casalis qui l'aiguille successivement vers mr J.P. WEBEN responsable administratif au P.S. lequel est intervenu auprès de Mr SCHWINT, sénateur, maire de Besançon, président de la Commission des Affaires Sociales au Sénat. Intervention aussi auprès de mr Raffi, au ministère de la Santé, qui a aiguillé vers mr JP LANDAU du Cabinet de Mme Veil.

.../...

3 juillet 79 : Parution au Journal Officiel des décrets d'application de la Loi du 2 janvier 78, décrets 79-606 et 79-607. Le décret 79-607 ne semblant pas respecter nos droits, le Président estima prudent de formuler un recours devant le Conseil d'Etat. Ce recours fut déposé par Maître P. Wacquet le 16 septembre 79.

25 juillet 79: C. et M. Bertin diffusent une lettre concernant les modalités à remplir pour pouvoir racheter des années au titre de la Sécurité Sociale.

11 août 79 - 15 septembre 79 : Questions écrites de C. Evin et de JA Gau, députés P.S., à l'assemblée nationale. Chaque fois, le ministre J. Barot renvoie à la Loi et à ses décrets d'application.

15 septembre 79: Nouvelle réunion avec l'Episcopat au 106, rue du Bac. Garantie de ressources normalement égale aux 3/4 du Smic, mais concerne les individus et non les ménages. Mr Moroselli propose qu'elle soit majorée de 20 % par enfant à charge. Ce n'est pas ce que l'APRC avait demandé.

30 septembre 79 : Conseil d'Administration: Analyse des décrets d'application de la Loi, point sur les positions des autorités religieuses, point sur le rachat éventuel.

Octobre-novembre 79 : Durant ces mois, le Président R. Robert échange des lettres très vives avec Mgr Vilnet, suite à l'Assemblée de Lourdes où les évêques ont adoptés des dispositions différentes de celles qui avaient été promises lors des rencontres au 106, rue du Bac.

26 décembre 79: Lettre de Soeur Cécile Brousselle indiquant que les dossiers des religieuses "sorties", parvenus à l'Union, étaient en cours d'étude et qu'elle ne pouvait préjuger de la décision qui serait prise par l'USMF. Lettre semblable du Père Bonfils concernant les religieux.

RESUME DES PRINCIPAUX EVENEMENTS DE 1979

- Interventions auprès des pouvoirs publics: députés, ministères.
- Deux rencontres avec les autorités religieuses pour arriver à une garantie de ressources égale aux trois quarts du Smic.+ 20 % par enfant à charge.
- Action et contact avec l'APSECC.
- Actions auprès de la presse: article dans le Monde.
- Interventions pour le report de la date de forclusion pour le rachat.
- Parution des décrets d'application de la Loi. Recours devant le Conseil d'Etat. (Maître WACQUET).
- Echange de lettres Président/Episcopat concernant distorsion des textes votés à Lourdes.

4 janvier 1980 : Les religieux ne s'alignent pas sur la garantie de ressources des évêques, mais créent un fonds social d'aide destiné à aider ceux qui ont quitté la vie religieuse et qui sont parvenus à l'âge de la retraite.

27 janvier 80: Conseil d'administration.

Janvier 80: Elements de réflexion diffusés par C. Bertin au sujet du rachat. Principales rubriques: comment évaluer l'intérêt du rachat en termes de placement retraite. Qui va payer et quand ?

22 janvier 80: Lettre de l'Episcopat à R. Robert concernant les distorsions entre ce qui a été voté à Lourdes et ce qui avait été dit lors des réunions APRC/Episcopat.

27 janvier 80: Conseil d'Administration exceptionnel.

30 Janvier 80: Réponse de R. Robert à l'Episcopat, suite au Conseil d'Administration du 27 janvier.

1 février 80: Circulaire indiquant les décisions du C.A. du 27/1.

20 février 80: Pétition nationale, lettre aux supérieurs majeurs, lettre aux Conseils presbytéraux, tract à diffuser dans toute la France aux points sensibles.

29 mars 80: Article paru dans la Croix indiquant les mesures prises par l'Episcopat en matière de retraite des "partis". Communiqué de l'APRC en réponse.

.../...

11 mai 80: Assemblée Générale. Invitation de la presse.

Texte d'orientation voté par l'A.G.:

" Que le problème de la retraite pour les hommes et les femmes qui ont exercé un ministère trouve une solution digne par le moyen d'un règlement clair et officiel égal pour tous. Cet objectif est dans la ligne d'un respect fondamental des droits de l'homme. Actuellement, il apparaît que l'objectif final devrait être atteint par l'intégration au régime général de la Sécurité Sociale.

Au cours de cette A.G. le président et la secrétaire en exercice ayant manifesté le désir de faire place à d'autres, le nouveau président élu fut Pierre LAGNIER de Grenoble et la nouvelle secrétaire Eliane ROUSSET de Meylan. Dans le même temps le siège de l'Association fut transféré à Grenoble.

12 juin 80: Communiqué de presse indiquant les décisions de l'A.G. du 11 mai.

20 septembre 80: Réunion du Bureau à Paris.

21 septembre 80: Conseil d'Administration à Paris; examen des questions suivantes: Résultats des actions menées, pétition, lettre aux conseils presbytéraux, lettre aux supérieurs majeurs, interventions auprès des partis politiques et des syndicats. Rachat: délai de forclusion reporté au 1^{er} juillet 81.

25 novembre 80: Lettre de Mgr Vilnet à Pierre Lagnier: pas possible de revenir sur la décision de Lourdes. Pour les religieux, cela dépend de leurs instances propres.

1 octobre 80: Lettre de P. Lagnier à Mgr Vilnet demandant que les questions de l'APRC, 3/4 du Smic, versement par trimestre, solution unique pour tous (Diocésains+Religieux+religieuses) soient à nouveau à l'ordre du jour de l'Assemblée de Lourdes. Lettre semblable à Mgr Etchegaray.

3 novembre 80: Rencontre avec l'épiscopat à Lourdes: Lagnier/Bertin + Vilnet/ David. Remise aux autorités religieuses des 6000 pétitions signées dans toute la France.

24 décembre 80: Lettre de Pierre Lagnier aux supérieures majeures.

28 décembre 80: Lettre de Pierre Lagnier à Mgr Vilnet: questions: Le groupe national de travail, de qui est-il composé? Quelles sont ses compétences? Mgr Vilnet sera remplacé par quel évêque pour s'occuper des questions de retraite? Quand la prochaine rencontre APRC/Episcopat?

RESUME DES PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'ANNEE 1980

- Création d'un fonds social pour les religieux(remplace la garantie de ressources des évêques).
- Pétition nationale de l'APRC remise aux évêques à Lourdes.(+ de 6000sig.
- Lettre aux supérieurs majeurs religieux.
- Lettre aux Conseils presbytéraux.
- Tract diffusé sur la place publique.
- Communiqué de presse de l'APRC, suite à l'article de la Croix (29-3) diffusant les mesures de l'Episcopat concernant la retraite des "partis".
- Assemblée Générale du 11 mai: Nouveau Président, nouvelle secrétaire, nouveau siège social, communiqué de presse.
- Rachat: délai de forclusion reporté au 1^{er} juillet 81
- Rencontre de P.Lagnier et de C. Bertin avec Mgr Vilnet à Lourdes. Remise des pétitions nationales (Plus de 6000 signatures).

8 janvier 81: Lettre du Syndicat F.O. répondant à une lettre de l'APRC du 18 décembre 80.

24 janvier 81: Réunion du Bureau.

22 janvier 81: Rencontre de P. Lagnier avec le député socialiste J.A. GAU.

Janvier 81: Annonce par les religieuses de la création d'un fonds social, géré par l'Union St Martin sous le contrôle de la Commission d'entraide.

25 Janvier 81: Conseil d'Administration: point sur les tracts, sur la pétition nationale, sur le recours au Conseil d'Etat, sur les relations avec l'APSECC.

4 février 81: Rencontre de P. Lautrey avec maître WACQUET: pas moyen d'accélérer la procédure du Conseil d'Etat. L'arrêt, si les choses vont normalement, devrait être rendu avant juillet; notre absence dans le décret d'application:

.../...

le ministre, par lettre officielle, reconnaît que nous entrons dans le champ d'application de la Loi et du décret. Participation au Conseil d'Administration de la Camavic: on ne peut savoir ce que fera le Conseil d'Etat.

21 et 22 février 81: Participation de l'APRC à l'Assemblée Générale de l'APSEC à Saint-Denis.

21 mars 81: Rencontre avec les autorités religieuses: habilitation des participants pour prendre des décisions, indexation de la Garantie de ressources, solution unique pour tous (Diocésains+Religieux+religieuses).

31 mars 81: Arrêt du Conseil d'Etat qui rejette la demande de l'APRC, mais qui confirme dans ses attendus les précisions données par le ministre concernant notre prise en compte.

4 avril 81: Réunion du Bureau à Meylan en vue de la préparation du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale des 23 et 24 mai.

23 mai 81: Conseil d'Administration.

24 mai 81: Assemblée Générale:

- intégration au régime général de la Sécurité Sociale.
- modification de la Loi du 2 janvier 78 (Titre II, article 3) et des décrets d'application du 18 juillet 79.
- participation de l'APRC à l'élaboration du futur projet afin que les autorités ecclésiastiques ne soient plus le seul interlocuteur du Gouvernement.

Juin 81: Bureau à Grenoble: C.R. transmis à tous les correspondants régionaux et départementaux.

2 juillet 81: Information transmise à tous les correspondants régionaux: Documentation Sécurité Sociale, tableau de ressources à la retraite.

Septembre 81: Bureau à Grenoble: préparation du dossier politique.

13 novembre 81: Constitution du dossier politique:

- . présentation de l'APRC
- . lois de 1948, 1950 et 1978
- . actions et objectifs.

Lettre circulaire à tous les adhérents faisant le point de la situation

28 novembre 81: Rencontre avec les représentants de l'Episcopat (dont Mgr Vilnet des religieux et religieuses. La garantie de ressources vieillesse finit par être fixée à 28000 francs pour 1982.

Décembre 81: Actions des adhérents APRC auprès des députés: remise du dossier politique. C'est grâce à cette information des députés et à leurs interventions que nous avons pu être reçus au Ministère de la Solidarité Nationale. Cette action auprès des députés s'est poursuivie durant la mois de janvier 82.

RESUME DES EVENEMENTS ET ACTIONS DE L'ANNEE 1981

- En janvier création du Fonds Social pour les religieuses.
- Rencontre avec Maître WACQUET en vue de l'accélération de la procédure du Conseil d'Etat.
- Participation à l'Assemblée Générale de l'APSECC à St Denis.
- Arrêt du Conseil d'Etat rejetant la demande de l'APRC, mais précisant dans ses attendus que nous entrons bien dans le champ d'application des textes.
- Campagne auprès des députés.

Janvier 82: Entrevue entre le Ministre des Droits de la Femme, Mme Yvette ROUDY et ses conseillères techniques d'une part, et Agathe BROSSET et M. Thérèse MATHONNET pour l'APRC d'autre part.

30 janvier 82: Réunion du Bureau à Grenoble.

Février-Mars 82: Interventions de Députés et de ministres auprès de:

Mme Questiaux, Ministre de la Solidarité.

Mr Labarère, Ministre des relations avec le Parlement

Présidents de commission: Mr Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée Nationale, Mr Evin, président de la Commission Socialo, Mr Forni, président de la Commission des lois, Mr Taddei, président de la Commission des Finances.

.../...

18 FEVRIER 82 - Lettre du bureau aux membres du C.A.

Deux points :

- suivant l'évolution de la situation au plan politique, report possible de l'A.G. de mai 82 à septembre 82,

- préparation du renouvellement du bureau (en particulier la présidence) à la prochaine A.G. (deux réponses seulement).

31 MARS 82 - Lettre du bureau aux membres du C.A. et aux correspondants régionaux ou départementaux : l'entrevue avec le Ministère de la Solidarité n'étant pas encore fixée, l'A.G. est reportée à la rentrée.

25 AVRIL 82 - Lettre du Président aux membres du C.A. : mise au point à propos des liaisons Présidence-Bureau-C.A., et du report de l'A.G.

30 AVRIL 82 - Entrevue au Ministère de la Solidarité Nationale avec M. J.M. ETIENNE, conseiller technique au cabinet de M^e QUESTIAUX. Y participaient activement : Me SICARD, députée de l'Isère, P. LAGNIER, C. BERTIN et E. ROUSSET.

Point essentiel : une discussion technique est prévue courant mai entre les mêmes et le Directeur de la Sécurité Sociale pour étudier la coordination entre la CAMAVIC et le Régime Général de la S.S. afin de solutionner le problème spécifique des "partis" : "l'injustice de la situation actuelle et la "dette de l'Eglise" vis-à-vis de ceux qui ont repris l'état laïc" ainsi que l'a vivement souligné Me SICARD !

1er MAI 82 - Rencontre des Présidents de l'A.P.S.E.C.C. et de l'A.P.R.C. conformément au souhait du Bureau. Rencontre utile et intéressante dont le compte rendu sera fait au prochain C.A. pendant lequel un petit questionnaire d'information signé le 1/05 des deux présidents sera distribué à tous en vue d'une diffusion plus large.

29 MAI 82 - C.A. à Paris

- rapport d'activité
- date et préparation de l'A.G. (avec, entre autres, renouvellement du bureau)
- perspectives.

3 Octobre 1982: Assemblée Générale de l'APRC à Paris.

- . Rapport d'activité: APRC/ Pouvoirs publics
APRC/ Pouvoirs religieux.
- . Perspectives d'action: recontacter les députés
lettres d'inscription des adhérents à la Camavic
bilan financier
renouvellement du C.A.
- . Orientations: . création de diverses commissions: Femmes, Information, Technique, Politique.
. Obtention d'un siège à la Camavic.
. Dénonciation de l'injustice de l'actuel système de re-traité.
- . Nouveau C.A. qui a élu le Bureau suivant:
 - Président: H. Bignon.
 - Vice-Président: M. Ollivier
 - Secrétaire: A.Sabin
 - Trésorière: M. Frémion.

RESUME DES PRINCIPAUX EVENEMENTS OU ACTIONS DE L'ANNEE 1982

- . Interventions de députés ou ministres auprès du ministre de la Solidarité et du ministre des relations avec le Parlement ainsi qu'auprès des commissions sociale, des lois et des finances;
- . Entrevue au ministère de la Solidarité le 30/4: discussion technique

.../...

avec le Directeur de la Sécurité Sociale en vue de la coordination de la CAMA-VIC et du Régime Général de la Sécurité Sociale.

- . Rencontre des présidents de l'APSECC et de l'APRC.
- . Assemblée Générale du 3/10 au cours de laquelle diverses commissions ont été créées: Femmes, Technique, Politique, Information.
- . Election d'un nouveau Bureau: H. Bigeon, M. Ollivier, A. Sabin, M. Frémion.

16 janvier 83: Conseil d'Administration.

8 mai 83: Assemblée Générale.

Elle fait le point des actions des différentes commissions.

Commission "Femmes": Lettre aux supérieures majeures, Rencontre de la Commission avec l'USMF, Rencontre départementale avec la déléguée à la Condition féminine Tract au sujet de l'attitude des Instituts religieux féminins, Document sur les droits des ex-religieuses à la retraite.

Commission "Information": Mise au point du nouveau dépliant d'information diffusé et daté de Janvier 83.

Commission "Technique": Réduction à l'état laïque.

Commission "Politique": Entrevue nécessaire avec la Direction Nationale de la Sécurité Sociale.

27 août 83: Réunion du Bureau à Lauzières.

17 septembre 83: Rencontre APRC/ Autorités religieuses.

Réactions des représentants religieux aux tracts diffusés par l'APRC, lesquels précisent le nombre de personnes qui ont été aidées ainsi que les sommes qui ont été versées tant aux diocésains qu'aux religieux.

Le montant de la garantie de ressources est fixé à 31500 francs.

APRC signale le cas de ceux qui doivent prendre leur retraite à 60 ans et qui ne touchent pas la CAMAVIC qui n'est liquidable qu'à 65 ans.

Evocation du problème des religieux et religieuses missionnaires qui ont exercé leur ministère à l'étranger.

11 octobre 83: Réunion Ministère des Affaires Sociales/ APRC

APRC: H. Bigeon, R. Robert C. Bertin, A. Brosset

Min. des Affaires Sociales: Melle Pitois, 2 agents de la S/Dir. de l'Ass. Vieillesse représentant la Direction de la S. Sociale, Mme Frédérique Legrand, attachée parlementaire de Mr C. Evin, président de la Commission des Affaires Sociales.

En résumé, les autorités civiles nous renvoient toujours vers la LOI et ses décrets d'application qui, à leurs yeux, ont réglé le problème.

22 octobre 83: Conseil d'Administration.

RESUME DES EVENEMENTS ET ACTIONS DE L'ANNEE 1983

- . Commission "Femmes" : - lettre aux supérieures majeures féminines
- rencontre commission/USMF
- document sur droits des ex-religieuses
- rencontre départementale avec Condition Féminine
- tract a/s attitudes des instituts féminins.
- . Commission "Information": Dépliant APRC de Janvier 83.
- . Réunion de travail avec les Aut. Religieuses
- . Réunion de travail APRC/ Ministère des Affaires Sociales.

20 janvier 84: Le président en compagnie de Dominique Vasseur ont été reçus par le président de la Camavic, Mr Lucien RAY et son directeur G. Patacchini.

13 mai 84: Assemblée Générale Cité St Martin Rue de l'Arsenal.

Orientations: 355 oui pour la poursuite de l'action auprès du pouvoir politique et religieux. Au plan religieux, 343 oui pour poursuite des négociations dans la fermeté.

27 juin 84: Rencontre avec Mr Soumet à la Sécurité Sociale.

.../...

17 septembre 84: Conseil d'Administration faisant le point sur:

- la rencontre à la Sécurité Sociale le 27 juin;
- la question écrite de Mr G. Frèche, député de l'Hérault au sujet de notre problème.

27 août 84: Lettre du Président à l'Episcopat demandant une rencontre pour octobre.

13 octobre 84: Rencontre avec les autorités religieuses. Sujets abordés: Garantie de ressources, personnels non inscrits à l'EMI, retraite à 60 ans.

RESUME DES EVENEMENTS ET DES ACTIONS DE L'ANNEE 1984

- . Rencontre à la Sécurité Sociale
- . Rencontre avec les autorités religieuses
- . Rencontre avec la Camavic.
- . Poursuite de la concertation avec le pouvoir religieux dans la fermeté.

17 avril 85: Lettre de Mme Georgina Dufoix à Mr BOEUF, sénateur de la Gironde. Renvoi à la Loi de 78, mais précisions sur la validation gratuite de certaines périodes d'activité religieuse.

5 mai 85: Assemblée Générale:

- . Rencontre auprès du Ministère de la Solidarité pour un poste à la Commission Consultative de la Camavic.
- . Action auprès des parlementaires et du délégué à la Condition Féminine.
- . Action auprès de la Camavic pour obtenir l'envoi du nouveau dépliant d'information à tous les immatriculés.
- . Action auprès des autorités ecclésiastiques pour la garantie de ressources à partir de 60 ans et solution au problème des non-inscrits à l'EMI.
- . Action auprès de l'opinion publique: -Forum de Lyon
-Article T.C. provoquant l'envoi à tous les évêques d'une lettre de mise au point de la part de l'épiscopat.
- . Réalisation d'une enquête "retraites" ayant réuni 170 réponses au 19/04 dont 120 hommes et 50 femmes.
- . Orientations: - Contacts des groupes locaux avec les évêques. 469 voix favorables à de tels contacts.
- Création Commission Retraites: 495 voix pour.
- Collaboration avec l'APSECC: 495 voix pour.
- . Nouveau Bureau: Président: J. Guillo
V. Président: D. Vasseur
Secrétaire: G. Roualland
Trésorier: F. Rondeau
Secrétaire Administrative: M. Lautrey

28 septembre 85: Conseil d'Administration:

Sans oublier l'objectif final: intégration à la Sécurité Sociale, les questions ci-après sont débattues:

- . Cas des personnes non inscrites à l'EMI
- . Revalorisation du montant de la retraite Camavic
- . Rencontre demandée à Mme Cailloux, aux Affaires Sociales
- . Nouvelle sollicitation des députés qui se sont déclarés sensibles à notre cause.
- . En raison de la réunion de Lourdes, rencontre avec l'épiscopat remise d'octobre au 7 décembre 85.
- . Rencontre demandée à la Camavic: reconnaissance Invalidité. Quels critères ?
- . Commission "retraites": responsable: H. Poignavent.

9 novembre 85: Rencontre au Ministère des Affaires Sociales:

- Non-inscrits à l'EMI
- Retraite à 60 ans
- Commission consultative
- Démocratisation du régime Camavic

.../...

16 novembre 85: Rencontre Bureau APRC/ Bureau APSECC + A. Brosset.

20 décembre 85: Décret 85-1350 du 16 décembre concernant la coordination entre les régimes au sujet de l'Invalidité.

7 décembre 85: Rencontre avec les autorités ecclésiastiques:

- sort des personnes ayant séjourné à l'étranger non-inscrites à la Camavic.

- retraite à 60 ans: Camavic pas possible, mais solution par la caisse d'entraide.

- minimum de ressources garanti fixé pour 1986 à 39500 francs.

- inaptitude au travail

- participation au Conseil d'Administration de la Camavic.

RESUME DES EVENEMENTS ET DES ACTIONS DE L'ANNEE 1985

- . Lettre de G. Dufoix au Sénateur BOEUF de la Gironde
- . Contacts groupes locaux APRC avec les évêques
- . Création Commission "retraites"
- . Nouveau Bureau élu suite à l'Assemblée Générale de mai.
- . Retraite à 60 ans versée non par la Camavic mais par l'Union St Martin

11 janvier 1986: Conseil d'Administration: Questions discutées: Rencontre APSECC, Rencontre Ministères des Affaires Sociales, Commission retraite.

4 mars 86: Lettre de Mme Cailloux (Ministères des Affaires Sociales), envoyant copie de la Lettre de Mme Georgina Dufoix à la Camavic au sujet des membres du clergé ayant exercé une activité à l'étranger. Mme Dufoix n'est pas opposée à ce que ces périodes soient prises en compte par la Camavic à compter du 1^{er} janvier 86.

26 avril 86: Conseil d'Administration: Préparation de l'Assemblée Générale du 27 avril 86, Rapport d'activité nationale et régionale. Orientations de l'APRC. Partage des responsabilités pour l'Assemblée générale.

27 avril 86: Assemblée Générale:

- Régime des cultes: remise en question ou améliorations possibles, revalorisation de la pension, coordination entre les régimes, quel nouveau pas possible vers l'intégration au régime général de la SS.

- Camavic: accès à la commission consultative, dialogue avec les administrateurs, application de la décision de mars 86 pour les non-inscrits à l'EMI, minimum de garantie de ressources: 3/4 SMIC.

- APSECC: concertation concernant la retraite

- Election du nouveau bureau : Secrétaire: Micheline Lautrey
Secrétaire adjointe: Françoise Roger.

- Nouvelle édition du dépliant d'information.

10 mai 86: Lettre du Président à René Wasselynck secrétaire épiscopat:

- a/s de l'erreur du document diffusé dans les diocèses concernant le FNS non pris en compte dans les ressources.

- information a/s du minimum de ressources garanti.

10 mai 86: Lettre du Président à Lucien Ray président de la Camavic:

- a/s de la validation gratuite des services EMI à l'étranger,

- a/s du bulletin d'information de la caisse.

27 septembre 86: Conseil d'Administration.

5 septembre 86: Réunion APRC/APSECC.

6 décembre 86: Rencontre APRC/ Autorités ecclésiastiques.

31 janvier 87: Conseil d'Administration.

- 10 -

Mars 87: Circulaire n° 3 en vue de la préparation de l'Assemblée Générale.
Propositions demandées aux régions.

16 mai 87: Conseil d'administration.

17 mai 87: Assemblée Générale:

- * Gros travail d'information: dans les rencontres régionales, dans la commission retraite, brochure information retraites.
- * Recherche d'une meilleure qualité de service avec les organismes du système.
- * Volonté d'obtenir un système plus juste.

Octobre 87: Circulaire d'information concernant:

- * les contacts avec les parlementaires
- * la participation aux Etats Généraux de la Sécurité Sociale
- * le fonctionnement de la Camavic
- * la commission rachat.
